



Décès d'un parent et discorde dans le choix du notaire entre les

Par **isalav**, le **28/06/2013** à **23:13**

Bonjour,

Ma maman vient de décéder et en accord avec elle avant son décès, je suis allée avec mon frère, chez le notaire qu'elle souhaitait, nous avons donc commencé à parler de la succession et nous lui avons fourni les documents nécessaires (acte de décès, livret de famille, avis d'imposition...). Aucun testament n'avait été rédigé auparavant. De leur côté, nos 2 sœurs qui avaient rompu tout contact avec la famille depuis de nombreuses années, ont fait la même démarche avec un autre notaire. Comment faire à présent ? Qui va se charger de la succession ? Devons-nous nous résoudre à abandonner notre notaire ? . Merci de votre réponse. Cordialement

Par **oceanedufour**, le **29/06/2013** à **17:28**

En ce qui concerne vos besoins de prêt ou investissement contactez moi sur mon email pour mieux discuter ok Email : oceane.dufour1955@gmail.com merci